

Image not found or type unknown



Menaces sur XXXXXXXX

Par **Justice2**, le **01/11/2019** à **09:11**

Bonjour.

Mes parents et moi avons reçu des menaces et des diffamations sur mon XXXXXXXX d'une personne vivant en Belgique. J'ai fait une capture d'écran du message, mais j'ai l'effacé lors d'une mauvaise manipulation. La capture d'écran me suffit-elle pour porter plainte?

La police belge peut-elle saisir le téléphone pour récupérer le message original ?

Si oui, en France où en Belgique ?